**Subventions culturelles ponctuelles**

Les subventions ponctuelles visent principalement à soutenir la création artistique professionnelle, ainsi que les projets d’animation culturelle innovants ou faisant preuve d’originalité. Elles sont attribuées par la Commission culturelle de la Ville de Prilly et la Municipalité selon un calendrier établi.

Ces subventions concernent en priorité des professionnel·les mais peuvent s’appliquer à des projets intégrant des amateur·ices, s’ils comportent un intérêt socioculturel significatif, font preuve d’originalité ou méritent une aide particulière.

Les subventions ponctuelles ne concernent que des réalisations uniques et ne sont en principe pas reconduites. La demande se fait **au minimum 4 mois avant** l’événement ou la réalisation.

La demande de subventionnement doit impérativement être accompagnée des documents suivants :

* Un descriptif de la structure demandeuse et du projet
* Un budget avec plan de financement
* Les statuts signés de la structure demandeuse et tout document permettant de la présenter (activités antérieures, revue de presse, …), lors de la première demande ou lors de tout changement intervenant dans les statuts

La décision d’octroi ou de refus est de compétence municipale.

Le bénéficiaire fera mention de l’appui de la Ville de Prilly sur tous les documents écrits ou multimédias en relation avec le projet ou l’activité, en principe par l’insertion du logo mis à disposition.

**DEMANDE DE SUBVENTION ANNUELLE**

NOM DU PROJET :

TYPE DE PROJET (DISCIPLINE) :

NOM DE LA STRUCTURE :

PERSONNE DE RÉFÉRENCE :

ADRESSE :

ADRESSE E-MAIL

IBAN :

Coordonnées pour IBAN si autre personne que la personne référente :

BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET (maximum 1000 signes) :

DATE(S) DU PROJET : ……………………………………………………………………………………………………………

MONTANT TOTAL DU PROJET :

SOUTIEN DEMANDÉ EN ESPÈCES :

*~~SOUTIEN DEMANDÉ EN CONTRE-PRESTATION (liste annexée):~~Liste encore non renseignée*

*Besoin de location de salles communales (voir site internet 🡪 <https://www.prilly.ch/vivre-a-prilly/espaces-publics-et-infrastructures/location-de-salles> )*

Lieu et date :

Signature :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

/!\ Nous vous prions de bien vouloir accompagner votre demande de tous les documents requis, soit lettre de motivation, descriptif du projet, statuts de l’association, budget et plan de financement, bilan et comptes révisés de l’exercice précédent